

PIECES A JOINDRE POUR TOUTE DEMANDE DE LOGEMENT :

Logement actuel

- Photocopie des 3 dernières quittances de loyer
- Photocopie du bail de location

Si hébergement :

- Attestation d'hébergement

Si propriétaire

- Photocopie du plan de financement et attestation bancaire de mise à jour des échéances
- Photocopie du compromis de vente

Situation de famille

- Photocopie de la pièce d'identité et du livret de famille
- Photocopie recto/verso de la carte de séjour pour les résidents étrangers hors Europe
- Photocopie du justificatif de séparation ou de divorce le cas échéant

Les ressources (pièces à fournir pour toute personne à loger)

- Derniers avis d'imposition ou de non-imposition (AI 2023 sur les revenus 2022)
- Notification des Prestations CAF (attestation délivrée par la CAF)
- RIB

Si salarié

- Attestation de salaire à faire compléter par l'employeur ou copie du contrat de travail
- Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire

Si demandeur d'emploi

- Dernière notification POLE EMPLOI et dernier justificatif de versement
- Carte POLE EMPLOI

Si étudiant boursier

- Notification d'attribution

Si invalide

- Notification de la pension d'invalidité
- Carte d'invalidité

Si retraité

- Notification de la pension de retraite et justificatif du dernier versement

Si grossesse

- Certificat de grossesse